agenzia fides
Organo di informazione delle Pontificie Opere Missionarie
Fondata nel 1927
http://www.fides.org

AFRIQUE/SOUDAN - Inscriptions sur les listes électorales prévues pour le mois d'octobre en vue des élections nationales de 2015

Khartoum (Agence Fides) – La Commission électorale nationale soudanaise (NEC) a annoncé que l'inscription sur les listes électorales débutera en octobre. Le porte-parole de la NEC, s'adressant à la presse à Khartoum, a déclaré que la Commission a lancé les préparatifs en vue des élections nationales qui se tiendront en avril prochain. Chaque citoyen enregistré est tenu de s'inscrire sur les listes électorales. Au terme de l'inscription, il sera possible de vérifier le pourcentage des électeurs. Les controverses ne manquent cependant pas. Les partis d'opposition soudanais menacent de boycotter les élections en ce qu'ils affirment que le Parti du Congrès national (NCP) détient le contrôle absolu du pouvoir et refuse tout compromis pour mettre fin aux guerres civiles en cours dans le pays. Les partis d'opposition proposent pour leur part la constitution d'un gouvernement intérimaire s'accompagnant de la convocation d'une conférence nationale constitutionnelle qui impliquerait les mouvements armés afin de discuter de la reconstruction d'un Soudan nouveau et démocratique. Après un accord politique relatif aux questions constitutionnelles, le gouvernement provisoire devrait organiser les élections générales. Le NCP rejette la proposition, affirmant que l'opposition doit seulement préparer les élections de 2015 et que les rebelles du Darfour, du Sud Kordofan et du Nil Bleu devraient d'abord parvenir à un accord de paix séparé. Le Président soudanais, Omar Al Bashir, a récemment confirmé que les élections se dérouleront comme prévu. S'adressant au Parlement national, il a exhorté tous les partis politiques à se préparer correctement et dans les temps, promettant un scrutin équitable et transparent. Le Président a invité tous les secteurs du peuple soudanais, dont les anciens rebelles, à prendre part à la nouvelle constitution du pays. Il a renouvelé son invitation aux rebelles du Darfour à déposer les armes et à signer le document de Doha pour la paix au Darfour, promettant une amnistie. « Nous sommes disposés à pardonner ces rebelles et à les consulter en ce qui concerne les modalités d'adhésion au processus de paix » a-t-il ajouté. (AP) (Agence Fides 29/07/2014)

I contenuti del sito sono pubblicati sotto Licenza Creative Common - http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/deed.it